

Décision

Générale

colonial

Décision n° 713 Décision n°713 du 9 juillet 1938.

n° 713

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 juillet 1938

Numéro JO

n° 500 du 31/07/1938

Date du numéro

31 juillet 1938

TEXTE INTÉGRAL

Le gendarme Germain est chargé des fonctions d'huissier près les tribunaux de Djibouti pour compter du 9 juillet 1938, en remplacement de M. Paul Ghaleb rentrant en congé.